



LA TEIGNE

La teigne (ou dermatophytose) **est une mycose contagieuse très fréquente au sein des collectivités félines.** Tous comme les humains, les chats s'infectent par contact avec un animal atteint ou par contact avec des spores répandues dans leur environnement. Les races à poils long semblent être plus sujettes à ce type d'infection. En effet, les éléments infestants sont des spores produites en grande quantité à la surface des poils infectés.

Symptômes :

En cas d'infection d'un élevage, seuls quelques individus vont présenter des signes cliniques évocateurs de teigne se traduisant par des lésions sévères (dépilation, croûtes, squames...). Les infectés asymptomatiques sont de perpétuels contaminants de la chatterie et doivent par conséquent être considérés comme atteints. Les jeunes chatons présentent généralement des lésions plus graves que les adultes, essentiellement situées sur la face et les pattes.



Mode de transmission :

La contamination se fait par contact direct avec un chat infecté, par le matériel de toilettage (brosses, peignes...) ou les lieux de couchage. Les expositions sont souvent des lieux propices à ce type de contamination. Selon certaines études, près d'un chat sur trois présenté en exposition féline est porteur de spores.

Dans la plupart des cas, l'infection peut se résoudre spontanément en quelques mois. Cependant, en élevage les phénomènes de re-contamination sont particulièrement facilités et cette « guérison naturelle » ne peut alors se réaliser.



Traitement :

Pour lutter contre cette maladie en chatterie, au-delà des médicaments traditionnellement utilisés et prescrits par un vétérinaire, **il est obligatoire de traiter l'environnement**. Le traitement de l'environnement doit être appliqué de manière stricte dans les élevages :

- 1) Elimination de l'ensemble du matériel contaminé non désinfectable (moquettes...)
- 2) Nettoyage
- 3) Désinfection



Commencer par procéder à un nettoyage des locaux et de l'ensemble du matériel utilisé en diluant 5 % de **Saniterpen Détergent Surpuissant** dans un seau d'eau (50 ml par litre d'eau). Laver puis rincer.

Désinfecter ensuite l'ensemble des surfaces et matériels avec le **Saniterpen 90** dilué à la dose de 2% (1 L pour 50 L de solution pour 170 m²). Ne pas traiter en présence d'animaux et ne les réintroduire qu'une fois les locaux et matériels complètement secs.



Le nettoyage et la désinfection du matériel utilisé lors des expositions félines (tables, cages et paniers de transport) ainsi que son stockage en dehors de la chatterie sont des moyens de prévention efficaces.

En collectivité, la mise en quarantaine des chats infectés facilite la gestion de la maladie.

Certains éleveurs choisissent également de raser les poils de leurs chats mais cela n'est pas envisageable lorsque ces derniers participent à des concours.



La teigne est la principale maladie rencontrée dans les élevages félines et reste un problème récurrent pour tous les éleveurs car elle est très contagieuse et difficile à éradiquer. Le respect des règles d'hygiène générale et notamment la désinfection régulière des locaux et matériels utilisés reste le meilleur moyen de prévention.

Saniterpen 90 s'utilise donc en prévention de la maladie mais également en période sensible pour éradiquer cette mycose.